

L' **A**perçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),
L' **Aperçu** rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes
peuvent être consultées sur www.csmb.qc.ca

VOLUME 14, NUMÉRO 9 – JUIN 2011

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2011 ET D'AJOURNEMENT DU 29 JUIN 2011

POLITIQUE POUR LES ÉLÈVES DOUÉS ET TALENTUEUX – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté la *Politique pour les élèves doués et talentueux*. Cette dernière, en vigueur sur le champ, remplace la *Politique pour les élèves doués et surdoués et cadre de référence pour l'enrichissement en classe*. La nouvelle politique intègre à la clientèle visée les élèves talentueux, définis comme maîtrisant remarquablement des habiletés systématiquement développées dans au moins un champ d'activité et fait du cadre de référence de la politique un document distinct. Celui-ci devient ainsi un outil administratif guidant les milieux dans la mise en œuvre de la politique. Il définit le concept de douance, identifie la clientèle visée, établit les principes d'action, précise les rôles et responsabilités et propose un modèle d'accompagnement.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté le projet de règlement relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2011-2012. Les séances se tiennent le premier mardi de chaque mois, à l'exception de janvier et mars, à 19 h, au siège social de la CSMB, soit aux dates suivantes :

6 septembre 2011
4 octobre 2011
1^{er} novembre 2011
6 décembre 2011
10 janvier 2012
7 février 2012
13 mars 2012
3 avril 2012
1^{er} mai 2012
5 juin 2012

CADRES DE CENTRES – PROJET DE STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation le projet de structure administrative des cadres de centres. Le projet propose de fixer le nombre de cadres par centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes en fonction de la nature et du volume des activités de l'établissement. La période de consultation a cours jusqu'au 22 juin et permet à l'Association des cadres scolaires du Québec – section Marguerite-Bourgeoys de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu le 29 juin et l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet.



DORVAL-JEAN-XXIII – PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation le projet de modification de l'acte d'établissement de l'école secondaire **Dorval-Jean-XXIII** (Dorval). Le projet propose d'y intégrer l'offre de service en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS), offerte depuis 2010-2011 à l'édifice Carson. La consultation a cours jusqu'au 26 août et permet au Comité central de parents de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu le 6 septembre.

NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX – PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation le projet de modification de l'acte d'établissement de l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix (Verdun). Le projet propose d'en retirer sept locaux qui accueilleront une clinique de pédiatrie sociale, en collaboration avec le CSSS du Sud-Ouest-Verdun à compter de janvier 2012. La consultation a cours jusqu'au 23 septembre et permet au Comité central de parents et au Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Paix de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu le 4 octobre.

POLITIQUE LINGUISTIQUE – PROJET POUR CONSULTATION

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation le projet de *Politique linguistique de la CSMB*. Le projet propose un document succinct et utilitaire, ancré dans les préoccupations. La démarche a pris appui sur l'identification des zones de vulnérabilité et a mené à l'élaboration de trois principes directeurs : 1) Tous les membres du personnel et les élus de la CSMB sont responsables d'un usage optimal du français. 2) Le français est le véhicule de l'intégration à la culture québécoise et de sa promotion. 3) La CSMB contribue activement au rayonnement culturel du français. Le projet de politique linguistique fait écho à la demande faite aux commissions scolaires, par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de se doter d'un tel document ou de réviser celui existant. Il prend également appui sur le *Guide pour la rédaction d'une politique linguistique*. La nouvelle *Politique linguistique* est appelée à remplacer l'actuelle *Politique de valorisation de la langue française*. La consultation a cours jusqu'au 28 octobre et permet aux comités de parents régionaux et central, au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, aux associations de cadres et aux syndicats, de même qu'au Comité consultatif de gestion de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu le 10 janvier 2012.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ À L'EMPLOI – ADOPTION DU RAPPORT D'IMPLANTATION

Le Conseil des commissaires a adopté le rapport d'implantation du *Programme d'accès à l'égalité en emploi* et l'a transmis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ). Ce document, produit à la demande de la CDPDJ, présente et commente notamment les résultats obtenus au terme de la première phase d'implantation du programme. Il précise également les mesures à mettre en place pour la deuxième phase. Visée par l'application de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*, la CSMB dispose d'une politique d'accès à l'égalité. Son programme vise à accroître la représentation des membres de groupes ciblés afin d'assurer le respect de leur droit à l'égalité en emploi.

OFFRE DE SERVICE EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE DES ADULTES – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté l'offre de service pour 2011-2012 à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Dans les deux cas, l'offre demeure la même qu'en 2010-2011. Pour la formation générale des adultes, des services d'alphabétisation, de francisation, d'intégration et de soutien pédagogique sont offerts dans quatre centres. Pour la formation professionnelle, 45 programmes sont offerts dans six centres.

TAXE SCOLAIRE – DÉTERMINATION DU MONTANT

Le Conseil des commissaires a résolu de demander au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (CGTSIM) de verser à la CSMB, pour 2011-2012, le produit maximal de la taxe scolaire. La CSMB souhaite bénéficier de tous les revenus possibles pour assurer l'équilibre budgétaire et le maintien des services aux élèves.

RÈGLES BUDGÉTAIRES DU MELS – RÉACTIONS DE LA CSMB

Le Conseil des commissaires a adopté le rapport du Comité de vérification – finances et organisation scolaire du Conseil portant sur les réactions de la CSMB au projet de règles budgétaires 2011-2012. Le projet analysé inclut les crédits nécessaires pour assumer les facteurs de croissance et prévoit du financement additionnel pour l'embauche d'une éducatrice classe principale dans les services de garde ayant 200 élèves ou plus; l'ajout de formation et d'une subvention d'investissement pour les tableaux blancs interactifs (TBI); l'ajout de ressources en persévérance et réussite scolaire; l'embauche de bibliothécaires pour le Plan d'action sur la lecture à l'école et la mise en place de nouvelles mesures en culture du sport à l'école secondaire et en anglais intensif au primaire. Le projet prévoit des compressions liées à l'effort pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire; la Loi 100 et la non-indexation à l'indice des prix à la consommation (IPC) pour l'ensemble du budget. Il maintient à 10 % l'utilisation permise des surplus des commissions scolaires. Parmi ses commentaires et recommandations liées aux règles budgétaires, la CSMB est satisfaite des efforts de réinvestissement faits depuis quelques années par le MELS et demande au gouvernement de poursuivre en ce sens; s'inquiète de la mesure de réduction du personnel administratif, soit le remplacement d'un employé sur deux partant à la retraite; estime que des efforts seraient souhaités dans les secteurs suivants : sous-financement chronique aux élèves HDAA, frais exigés aux parents, non-indexation des coûts (autres que les salaires).

ÉCOLES TERRY-FOX, SPRING-GARDEN ET CECIL-NEWMAN – ACQUISITION

Le Conseil des commissaires a autorisé le directeur général de la CSMB à transmettre une offre à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP) en vue d'acquérir les écoles Terry-Fox (Pierrefonds), Spring-Garden (Dollard-Des Ormeaux) et Cecil-Newman (LaSalle), trois actifs excédentaires de la CSLBP. Les besoins en places-élèves de la CSMB dans ces trois secteurs justifient cette offre d'achat.

BUDGET DE LA CSMB - ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté le budget de revenus et de dépenses de la CSMB pour 2011-2012. L'exercice montre des revenus de 415 396 660 \$, des dépenses de 417 247 705 \$ et un excédent des dépenses sur les revenus de 1 851 045 \$. Ce résultat correspond à 10 % du surplus cumulé au 30 juin 2010, tel qu'autorisé. Le Conseil adopte et transmet annuellement son budget au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

DOLLARD-DES ORMEAUX – OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION

Le Conseil des commissaires a octroyé le contrat de construction pour l'agrandissement de l'école primaire **Dollard-Des Ormeaux** (Dollard-Des Ormeaux) à la firme Innovtech Construction, plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 2,9 M\$. Les annonces ministérielles de baisse du ratio maître-élève et le manque de locaux prévu par le MELS dans les secteurs Pierrefonds – Ouest, Dollard-Des Ormeaux, Sainte-Geneviève, Kirkland et Senneville justifient cet agrandissement. La livraison des nouveaux locaux est souhaitée pour novembre 2011.

SURPLUS ANTICIPÉS EN ÉNERGIE – AFFECTATION

Le Conseil des commissaires a autorisé l'affectation d'une somme de 363 500 \$, issus de surplus budgétaires sur des dépenses énergétiques au budget 2010-2011, afin de réaliser, dans le cadre de cet exercice financier, des projets d'investissement urgents soumis par le Service des ressources matérielles. Le faible prix du gaz et l'abandon de projets d'éclairage efficace en raison de la suspension des subventions d'Hydro-Québec ont généré au total 470 000 \$ de surplus. Ces sommes sont affectées à des projets urgents de rénovation et d'entretien d'écoles et à l'achat d'un véhicule supplémentaire par point de service du secteur Opérations et entretien du Service des ressources matérielles, rendant ainsi les équipes plus autonomes.

BUDGET D'IMMOBILISATIONS – APPROBATION DES CRÉDITS URGENTS

Le Conseil des commissaires a approuvé 4,4 M\$ de crédits urgents à même le projet de budget d'immobilisations 2011-2012, de même que la liste des projets d'investissement en matière de maintien des bâtiments. L'appropriation immédiate de ces crédits permet d'obtenir les allocations urgentes, identifiées par la lettre « U » sur la liste, pour des projets qui ne peuvent être réalisés que durant le congé scolaire afin d'être livrés pour la rentrée. La liste des projets tient compte des dernières modifications aux paramètres d'allocation des ressources du MELS.

COLLÈGE SAINT-LOUIS, GUY-DRUMMOND, JONATHAN ET NOUVELLE-QUERBES – ADOPTION DES CRITÈRES D'INSCRIPTION

Le Conseil des commissaires a adopté les critères d'inscription 2012-2013 des écoles d'éducation internationale secondaire **Collège Saint-Louis** (Lachine et LaSalle) et primaire **Guy-Drummond** (Outremont) et des écoles primaires alternatives **Jonathan** (Saint-Laurent) et **Nouvelle-Querbes** (Outremont). Les critères du Collège Saint-Louis, des écoles Guy-Drummond et Nouvelle-Querbes demeurent inchangés par rapport à ceux de 2011-2012. Ceux de l'école Jonathan exigent désormais des parents qu'ils assistent à une réunion d'information et à une réunion pendant les heures de classe. En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP), la CSMB détermine chaque année les critères d'inscription propres à ses écoles à vocation particulière.

DORVAL-JEAN-XXII - MODIFICATION À LA ZONE DE TRANSPORT INTÉGRÉ

Le Conseil des commissaires a précisé une des limites de la zone de transport intégré de l'école secondaire **Dorval-Jean-XXIII** (Dorval), dans le secteur de la rue Saint-Louis, entre les boulevards Saint-Jean et des Sources, à Pointe-Claire. Depuis 1998, les élèves du côté sud de cette rue étaient servis par le transport public et ceux du côté nord étaient transportés en autobus scolaire. À compter de l'année 2011-2012, les élèves résidant des deux côtés de cette rue seront transportés par autobus scolaire.

CONGRÈS DE L'ACELF – PARTICIPATION

Le Conseil des commissaires a délégué les commissaires **Jean-Guy D'Amour** (circonscription Pierrefonds/Roxboro – Ouest / Kirkland – Nord) et **Taki Kérimian** (Saint-Laurent – Nord-Est) pour participer au 64^e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). L'événement se tient du 29 septembre au 1^{er} octobre à Ottawa, sous le thème *Une francophonie sans frontières*. Organisme pancanadien, l'ACELF regroupe divers intervenants du monde francophone de l'enseignement. La participation de la CSMB procure un accès à des échanges d'expertise en matière de réflexion et de stratégies sur l'avenir de l'éducation de langue française au Canada.

CADRES DE CENTRES – ADOPTION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le Conseil des commissaires a adopté la structure administrative des cadres de centres. Cette structure fixe le nombre de cadres par centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes en fonction de la nature et du volume des activités de l'établissement. Elle entre en vigueur le 1^{er} juillet.

SAINT-GÉRARD – REPORT DE CONSULTATION

Le Conseil des commissaires a résolu de ne pas modifier l'acte d'établissement de l'école et de soumettre à nouveau le projet de modification à la consultation à l'automne. La communauté éducative de l'école Saint-Gérard dispose ainsi de davantage de temps pour envisager la relocalisation de l'établissement dans le bâtiment de l'école Terry-Fox (13350, rue Purcell, Pierrefonds) de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP). La relocalisation permettrait d'ajouter sept locaux à l'école Saint-Gérard, répondant ainsi aux besoins de places élèves au primaire dans Pierrefonds-Ouest. Transformé en centre d'éducation des adultes, l'actuel bâtiment de l'école Saint-Gérard permettrait quant à lui d'élargir l'offre de services de francisation dans l'ouest de l'île et de libérer des locaux du Centre de formation professionnel de l'Ouest-de-l'Île – édifice Kirkland (Kirkland) afin d'y accueillir, au printemps, un nouveau programme en assistance dentaire.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL – MODIFICATION

Le Conseil des commissaires a résolu de verser le solde du budget de 5861 \$, réservé pour la présence des membres siégeant aux différents comités de travail, en part égales aux membres du Conseil des commissaires. Une large part des décisions du Conseil prend sa source au sein des quatre comités de travail (Services éducatifs jeunes et adultes, Ressources humaines, Gouvernance et éthique et Finance et organisation scolaire). Les élus y sont désignés en fonction de leurs intérêts et expertises.

BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS - APPROBATION

Le Conseil des commissaires a approuvé les budgets des établissements apparaissant au document *Prévisions budgétaires des écoles et des centres – budget 2011-2012* et faisant l'objet d'une recommandation favorable du Service des ressources financières. Le Conseil approuve annuellement les budgets des établissements, préalablement adoptés par leurs conseils d'établissement.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES – PROJET AUX FINS DE CONSULTATION

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2011-2014. Les modifications proposées permettent d'y inscrire: tous les agrandissements d'établissements confirmés par le MELS; les deux nouvelles écoles primaires à être construites dans les arrondissements de Verdun (Île-des-Sœurs) et Saint-Laurent; les trois écoles à venir de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP); l'offre de service à venir en formation générale aux adultes dans l'édifice actuel de l'école **Saint-Gérard** (Pierrefonds); la réunification à venir de l'école secondaire **Monseigneur-Richard** (Verdun), bien que l'étude de faisabilité à cet égard ne soit pas terminée; et l'offre de service à venir en formation professionnelle dans le bâtiment de l'actuel édifice Galt de l'école Monseigneur-Richard. En vertu de la LIP, la Commission scolaire adopte chaque année un tel plan triennal, afin d'annoncer ses intentions au sujet de ses immeubles. La consultation a cours jusqu'au 25 novembre et permet au Comité consultatif de gestion et au Comité central de parents, de même qu'aux villes recoupant le territoire de la CSMB et à la Ville de Montréal de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu pour décembre.

AMORTISSEMENT DES BIENS ET IMMOBILISATIONS DE LA FCSQ – DEMANDE D'ANALYSE

Le Conseil des Commissaires a résolu de demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de procéder à une analyse approfondie du mode de comptabilisation des amortissements de ses biens et de ses immobilisations. Le Conseil demande à ce que le vérificateur externe de la FCSQ produise un rapport et présente son avis au Bureau de la direction ou au Conseil général, afin d'ajuster en conséquence, au moment jugé opportun, les méthodes à cet effet. La résolution est acheminée aux commissions scolaires de l'île de Montréal et de Laval.

COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – ADOPTION D'UN TABLEAU CONSOLIDÉ

Le Conseil des commissaires a résolu d'annuler les différentes résolutions concernant la composition des conseils d'établissement adoptées depuis 1998. En vertu de la LIP, la CSMB peut modifier, à la demande des milieux et après consultation de chacun des groupes intéressés, la composition des conseils d'établissement. Ce pouvoir est maintenant délégué par règlement au Comité exécutif.

* * *

*Source : Bureau des communications
Tél. : 514 855-4500, poste 4648*

(JS-1795)